

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 6

Artikel: L'anisette
Autor: Adzes, Jeanne des
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voudrâi ferrâ lau bite, cò porrâi rasseri lau tsette et lau iâdzo, fabrequâ lau tserri, parâ lè pî âi tseveu et traire lè deint âi dzein, câ traizâ assebin lè deint. L'êtâi on'affère dau diabblio et fasant on tredon de la mètsance, rappoo à lau martsau que l'ire eintremi dâi grapye âo bailli et ie mandant à stisse David Bertholet, que l'êtâi on tot suti, po que laisse corre clli coo.

— Attiutâ, monsu lo bailli, que lâi dit David, vo faut no rebailli noutron martsau, vo sède prau que lâi a nion cein po fère sa pllièce à la forde !

— Lâi a pas moyen, David, so repond lo bailli ; cllia tsaravoutâ l'a achomâ mon volet, faut portant que sâi punâ : po on'homme tyâ faut on'homme peindâ, lâi a pas Dieu possibllio autrameint.

— Eh bin ! lâi arâi petltre moyen d'arreiindzi l'affère. Vo dite que vo faut quaucon à ganguelhi : eh pardieu ! laissi corre noutron martsau que no fa fautâ et pu, à sa pllièce, peinde pî ion de noutrè cordagni, du qu'on ein a dou dein lo velâdzo que n'ant rein que quauque par de choqe à fère tandu l'hivè. Et ma fâi, sè lè dzudzo ne sant pas conteint, l'è que sant bin dèfecilo !

N'è jamé su se lo bailli l'avâi fè quemet lâi desâi David Bertholet.

MARC A LOUIS.

Au marché.

— Alors, vous n'avez plus de radis ?

— Hélas, non, par c'te bise, y n'ont fait que *botasser*. Mais voici la pluie ; dans quierques semaines, ils seront *rebons*.

« Arrête le sang. »

On nous écrit de Vevey :

« Je prends la liberté de vous adresser une prière que me donne une bonne vicille de ma connaissance et qui a, dit-elle, la propriété d'arrêter les hémorrhagies. »

La voici :

« Sang ! sang ! sang ! reste dans les veines comme le précieux sang de Jésus-Christ est resté dans son corps sur la croix, et qu'aucune goutte ne sorte ni ne purisse (sic) du corps de +++
Notre père, qui êtes aux cieux, etc. »

A l'école.

— Pourquoi met-on un coq au haut d'un clocher ? demandait un régent de village à l'un de ses écoliers.

— ... J'sais pas, m'sieu.

— Voyons, voyons, réfléchis. Quelle idée évoque le coq, que représente-t-il ?

— ... Un oiseau.

— Petit bêta. Voyons, réponds : Pourquoi met-on un coq plutôt qu'une poule, par exemple ?

— Ah !... c'est parceque les œufs y se casseraient en tombant.

L'obsession.

Nos bons voisins — et amis quand-même — du bout du lac seraient les gens les plus heureux du monde si les Vaudois de Vaud n'existaient pas ou que le bon Dieu les eût relégués au fin fond de la Patagonie, de la Terre de Feu ou du Kamtschaka, et qu'il eût permis que leur pays, ancienne terre de Savoie, allât arrondir un peu le jardin de la mère Royaume.

Il leur pèse, c'est compréhensible, de n'avoir, avec la Suisse, d'autre trait-d'union que ce pays de Vaud maudit et d'être forcés, pour se rendre aux Chambres fédérales, de passer par Lausanne, cette *citè des marchands de soupe*, *camp de concentration des backfisch de l'Empire du Milieu*, ainsi que, mardi, la désignait aimablement « Un Genevois », dans le *Genevois*. Cela est, en effet, très humiliant pour les citoyens de la *ville la plus latine de l'Helvétie*, dont le

passé est glorieux, bien plus glorieux que celui de la citè des marchands de soupe, etc. C'est toujours « Un Genevois » qui parle ; nous ne sommes pas assez éduqués, dans le canton de Vaud, pour nous exprimer avec tant de courtoisie.

Cette situation est intolérable ; nous nous en rendons bien compte, nous autres, pauvres Vaudois. Hélas, que voulez-vous, ce n'est pas nous qui nous sommes faits et qui avons choisi notre coin de terre !

Oh ! ce n'est pas que nous nous plaignions. Nous sommes très contents de notre partage. Le canton de Vaud est un beau pays ; nous ne voudrions point changer. Et nous ne nous plaignons point non plus de ce que nous sommes. Après tout, nous ne différons pas tant que cela des autres humains, même des Genevois. Comme eux, nous croyons que nos intérêts valent autant que d'autres ; comme eux, nous les défendons. Peut-être même, pourrait-on nous reprocher en cela une certaine indolence native. C'est notre péché mignon.

Ah ! si nous y avions mis plus d'ardeur, au bon temps, il y a dix ans au moins que la malle des Indes traverserait et le Simplon et le Mont-d'Or, et l'on serait peut-être à la veille d'inaugurer la Faucille. C'est, sans doute, pour cela que les Genevois nous en veulent tant, aujourd'hui. Ils oublient qu'alors ils suppléaient notre indolence, en cherchant à mettre des bâtons dans les roues, et qu'ils niaient tous les avantages qu'ils voient aujourd'hui, dans le Simplon, pour la Confédération et pour Genève. Leur patriotisme suisse — dont nul ne doute, d'ailleurs — inclinait, à ce moment, leurs sympathies vers le Mont-Blanc, en vertu, sans doute, des lois d'attraction et de pesanteur. C'est naturel : le Mont-Blanc est le géant des Alpes. Et puis, le Mont-Blanc ne fait qu'un avec Genève ; on ne peut trouver vue de cette ville, où il ne dispute aux tours de St-Pierre la place d'honneur. Toujours, on entend dire : « Genève et le Mont-Blanc », comme on dit : « Vevey et la dent du Midi », « Interlaken et la Jungfrau », « Lucerne et le Pilate », « Lausanne et le Simplon », etc. Nous avons tous notre montagne, en Suisse. Les Vaudois voulaient percer le Simplon ; les Genevois n'avaient aucune raison de ne pas vouloir percer le Mont-Blanc. Chacun cherche à percer, dans ce monde, et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Quant à notre passé, puisqu'on en parle — nous ne voyons trop ce qu'il vient faire en cette galère — il n'est pas très glorieux, c'est vrai. Nous avons été tour à tour Helvètes, de l'ancienne Helvétie, Bourguignons, Savoyards, Bernois. Maintenant, nous ne sommes plus que Suisses, du canton de Vaud (lac de Genève). C'est là ce qui fait le désespoir de nos excellents voisins d'en là. Ils nous pardonnent à la rigueur d'être Suisses ; mais, Vaudois, ils ne peuvent l'avalier. Il n'y a rien d'agréable, en effet, de devoir vivre côte à côte avec des « *sauvages* », comme ils nous appellent dans la revue qui se joue actuellement au Casino de l'Espérance.

Les Genevois nous rencontrent partout sur leur chemin. Nous leur sommes une insupportable obsession. Et vraiment il semble que le malin s'en mêle. Ainsi, il paraît que, le 1^{er} février, — on nous le

étincelante, flatteuse au palais: Ce que l'on en buvait dans le «vieux temps» de la perfide liqueur!

Loin d'exiger les soins que donnait à son œuvre le Révérend Père, la fabrication de l'anisette était d'une simplicité extrême, une des raisons, sans doute, qui la rendaient si déplorablement populaire, il y a quelque trente ans et plus. La consommation de l'anisette était alors effrayante, notamment dans nos villages du pied du Jura. Quand on ne la fabriquait pas soi-même, à la maison, rien n'était plus facile que de se la procurer.

En face des méfaits de l'absinthe on oublie très vite les pratiques passées. Et il ne faudrait pas croire qu'avant la liqueur du Val de Travers, on ne bût que de l'eau et le produit de nos vignes, dans le canton de Vaud. On ne parlait pas alors, c'est vrai, «d'absinthisme» ni des «crimes de l'absinthe», mais le mal cependant existait aussi, sous une autre forme, et les effets en étaient tout aussi désastreux. Anis ou absinthe, deux poisons également.

Je sais un petit village de notre canton, aujourd'hui prospère, où l'usage de l'absinthe est, certainement, une rare exception, où l'on ne boit plus d'anisette et qui, cependant, il y a quelques quarante ans, payait au fîléau un large tribut. Remède à tous les maux, réels ou imaginaires, la liqueur domestique était sans cesse mise à réquisition. Son goût flatteur faisant oublier sa trahison, c'était la mère de famille qui en usait le plus largement. Figures rouges, sous leurs blancs bonnets, qu'elles étaient gaies, les pauvres femmes, accortées et insouciantes. Tous les moyens étaient bons pour arriver à satisfaire leur funeste penchant. La chose était connue, et hélas! exploitée aussi, même par des gens «respectables et honnêtes». Tel commerçant, qui avait le privilège de voir arriver nombreux les chalands des villages d'alentour, avait en réserve, à leur intention, un tonneau d'anisette. Les petites boutiques de village n'étaient pas encore inventées. C'était le beau temps pour le négoce. Quand les bonnes femmes, fatiguées de la longueur du chemin, faisaient irruption dans le magasin, elles savaient y trouver un réconfortant, et n'étaient point surprises lorsque la vendeuse, choisissant le moment favorable, les invitait doucement:

— Venez voir jusqu'à la cuisine.

A la cuisine, on faisait deux tournées:

— Ça réchauffe l'estomac! Ça remet le cœur! Ça éclaircit les idées! Ça vous donnera des jambes pour refaire votre *trotte*! disait, gentiment, la bonne marchande.

Toutes ensemble ne manquaient pas d'affirmer alors ressentir les effets bienfaisants, autant que souverains, de cet élixir de longue vie. Et quand, la tête alourdie, l'estomac en feu, les jambes molles, les pauvres femmes sortaient du «magasin», il était certain qu'il leur faudrait longtemps «pour refaire leur *trotte*».

Voilà pourquoi, le long des sentiers ombragés de noyers séculaires, qui convergent vers la petite ville, vous eussiez alors rencontré, légèrement «émues», les bonnes vieilles d'autrefois, le verbe haut, le teint animé, s'avancant péniblement, un lourd panier au bras. Et c'est pourquoi, primant l'odeur du café, de la cannelle ou des clous de girofle, vous eussiez perçu, en passant, un subtil et pénétrant parfum. C'était le bon vieux temps.

Aujourd'hui, principal et puissant adversaire de l'alcoolisme, nous voyons la femme, justement alarmée, combattre avec plus d'ardeur peut-être et de conviction que l'homme, le noble combat anti-absinthique.

Les temps actuels ont aussi du bon.

JEANNE DES ADZES.

Au café. — A un garçon qui venait de laisser tomber un plateau couvert de vaisselle.

— Dites-moi, garçon!

- M'sieu?
- Il faut vous marier.
- Me marier, moi! Et pourquoi?
- Parce que vous n'êtes pas fait pour rester garçon.

L'unanimité. — Lors des dernières élections communales, un municipal disait à un de ses amis, qui lui demandait des renseignements sur son élection.

— Moi, j'ai été nommé à l'unanimité, mais, par exemple, je sais que ceux du bas n'ont pas voté pour moi.

Un quart d'heure de bon temps.

L'homme, dont la vie entière	
Est de quatre-vingt-seize ans,	
Dort le tiers de sa carrière,	
C'est juste trente-deux ans	32
Ajoutons pour maladie,	
Procès, voyage, accidents,	
Au moins le quart de la vie,	
C'est encore deux fois douze ans	24
Par jour, deux heures d'étude,	
Où de travaux, font huit ans	9
Noirs chagrins, inquiétudes,	
Pour le double, font seize ans	16
Pour affaires qu'on projette	
Demi-heure, encore deux ans	2
Cinq quarts d'heure de toilette,	
Barbe, et coëtera, cinq ans	5
Par jour, pour manger et boire,	
Deux heures font bien huit ans	8
Cela porte le mémoire	
Jusqu'à quatre-vingt-quinze ans	95
Reste encore un an pour faire	
Ce qu'oiseaux font au printemps.	
Par jour l'homme a donc sur terre	
Un quart d'heure de bon temps.	

DESPRÉAUX.

Vas-y, René!

René n'a pas inventé la poudre. C'est un bon garçon.

Son père, qui désirait le marier, finit, non sans peine, par trouver une jeune fille de la campagne qui voulut bien prendre René pour sa «bonté» et sa condition sociale.

Lorsqu'il s'agit de la présentation à la famille de la future, le père recommanda à son fils de garder le plus possible le silence, de ne parler que dans le cas où cela deviendrait indispensable.

On arrive. Fidèle aux instructions de son père, René garde un silence profond ou ne répond qu'à peine et par quelques timides monosyllabes.

Un oncle de la future, qui assistait à l'entrevue, se penche à l'oreille de sa belle-sœur et lui fait, à mi-voix:

— Dites-voilà, Fanchette, le fiancé de l'Emélie m'a tout l'air d'un bon benêt.

Alors, René, qui a entendu la remarque, se tourne vers son père:

— Dis, papa, je puis parler, à présent qu'on me connaît?

«Sur la pente»

C'est donc pour vendredi prochain, au Théâtre. Qui a lu «Portes entr'ouvertes» et «M. Potterat se marie» ne saurait manquer d'aller voir jouer *Sur la pente*. On y retrouve toute la saveur du talent de M. Benjamin Vallotton.

Sur la pente n'est pas une «vaudoiserie»; c'est une étude de mœurs vaudoises, finement observée et rendue avec un réalisme qui n'a rien d'outré. Le parlé du terroir ne pouvait être évité; lui seul était capable de donner la note exacte de certains côtés particuliers de notre caractère; M. Vallotton en a usé avec habileté, sans excès; il n'a point cédé à de malheureuses et trop fréquentes exagérations. Mais les interprètes sauront-ils, eux aussi, rester dans une juste mesure, se demandera-t-on? Qu'on se ras-

sure à cet égard. De l'avis de l'auteur, qui a assisté à quelques répétitions, de l'avis de M. Darcourt, qui les a dirigées et dont le séjour au milieu de nous fut assez long pour lui permettre de bien juger des